

# A Gros-Cacouna, on veut une réponse finale des gouvernements au plus tard en décembre

par Réal LABERGE  
du bureau du Soleil

**LA POCATIERE** — Le Comité de promotion de Gros-Cacouna a réclamé des ministres Jean Marchand et Guy Saint-Pierre une confirmation que la décision des gouvernements fédéral et provincial au sujet de l'aménagement portuaire de \$130 millions projeté à Gros-Cacouna par la société Havre Champlain Inc., sera bien prise au plus tard en décembre 1975.

Comme le précise le président du comité, le Dr André Bourdeau, de Rivière-du-Loup, cette réponse définitive sur la date ultime de la décision fédérale-provinciale s'avère nécessaire à la filiale des Entreprises Misener, de Sainte-Catherine, en Ontario, pour commencer ses travaux d'aménagement portuaire dès mars 1976. Elle permettrait également au comité lui-même d'orienter son action et ses observations dès sa reprise d'activités, en septembre. Après 10 à 12 ans d'études, on se dit en droit d'attendre au moins la précision demandée.

Au ministre fédéral des Transports, le comité rappelle que, le 10 juin, aux porte-parole de la "Caravane Gros-Cacouna, qui regroupait 1.300 personnes de la région sur la colline parlementaire, son représentant personnel, M. Eying, avait donné l'assurance qu'une décision finale dans ce dossier serait prise "dans les six mois".

La lettre révèle encore, en le signalant à M. Marchand, que le ministre fédéral de l'Environnement a donné le feu vert au projet de Havre Champlain.

"Depuis ce temps, insiste-t-on, l'exode massif de nos jeunes se poursuit toujours, et nous en restons avec un

taux de chômage de près de 30 pour 100." Le comité ajoute que seul un projet de cette envergure pourrait freiner ce marasme économique, auquel on relie la décision récente d'éliminer la circonscription de Rivière-du-Loup de la carte électorale fédérale.

Au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, en outre des mêmes observations, il est notamment rappelé que sa prise de position non équivoque à l'endroit de Gros-Cacouna a malheureusement "traîné en longueur".

Pourtant, remarque le comité de promotion, un autre ministre du Québec, M. Robert Quenneville, alors responsable de l'Office de développement de l'Est du Québec, a déjà qualifié le projet portuaire de Gros-Cacouna de "clé de voûte de l'expansion du Bas-Saint-Laurent, et du Grand-Portage en particulier".

A l'intention de M. Saint-Pierre, le comité de promotion a joint à sa lettre certains extraits du "Journal du Commerce", de New York, qui souligneraient également l'importance du projet de port de transbordement en eau profonde, à la fois pour la survie de la Voie maritime du Saint-Laurent et pour l'avenir économique du Québec.

Ces informations, tenues secrètes, auraient trait à des négociations, intervenues entre le Canadien National et le port d'Halifax, pour faire de ce port un terminal convenant à toutes les aspirations maritimes du Québec. Il y serait également question de l'avance prise, et toujours maintenue, par les autorités gouvernementales de la Nouvelle-Ecosse, en ce qui concerne les installations portuaires associées à l'implantation dans l'Est du Canada d'une aciérie de \$2 milliards destinée à l'exportation, contrairement aux chances des emplacements retenus au Québec par l'étude de Stelco, soit Gros-Cacouna et Sept-Îles.



Le Soleil, André Belle-Isle  
Une foire, ça se fait en plein air. Et si le mauvais temps se met de la partie et qu'il faut quand même travailler, on s'habille en conséquence, ou du moins on essaie.

## A l'Expo, un jour de pluie

par Louis TANGUAY

C'était expo-parapluie, hier, tout autant que Expo-Québec.

Et ceux qui n'étaient pas équipés pour les circonstances, c'est-à-dire de boîtes, d'un imperméable et d'un chapeau, ou tout au moins d'un parapluie, ne pouvaient que se glisser d'un pavillon à l'autre en essayant de recevoir le moins d'eau possible, ou bien attendre les brefs intervalles entre les averses.

Par un temps pareil, il y avait si peu de monde sur le terrain de la foire que si vous aviez un ami sur place, il était presque impossible de ne pas le rencontrer.

Cette personne pouvait d'ailleurs vous dire que c'était le meilleur temps pour voir la foire. Il n'avait même pas attendu pour visiter la maison familiale.

Les rares visiteurs prenaient tout leur temps pour comparer les performances de deux motoneiges ou les avantages de deux télé-couleurs.

Dans les stands d'information d'organismes publics ou parapublics, les préposés n'avaient pas non plus à

s'essouffler pour distribuer leurs feuillets et dépliants.

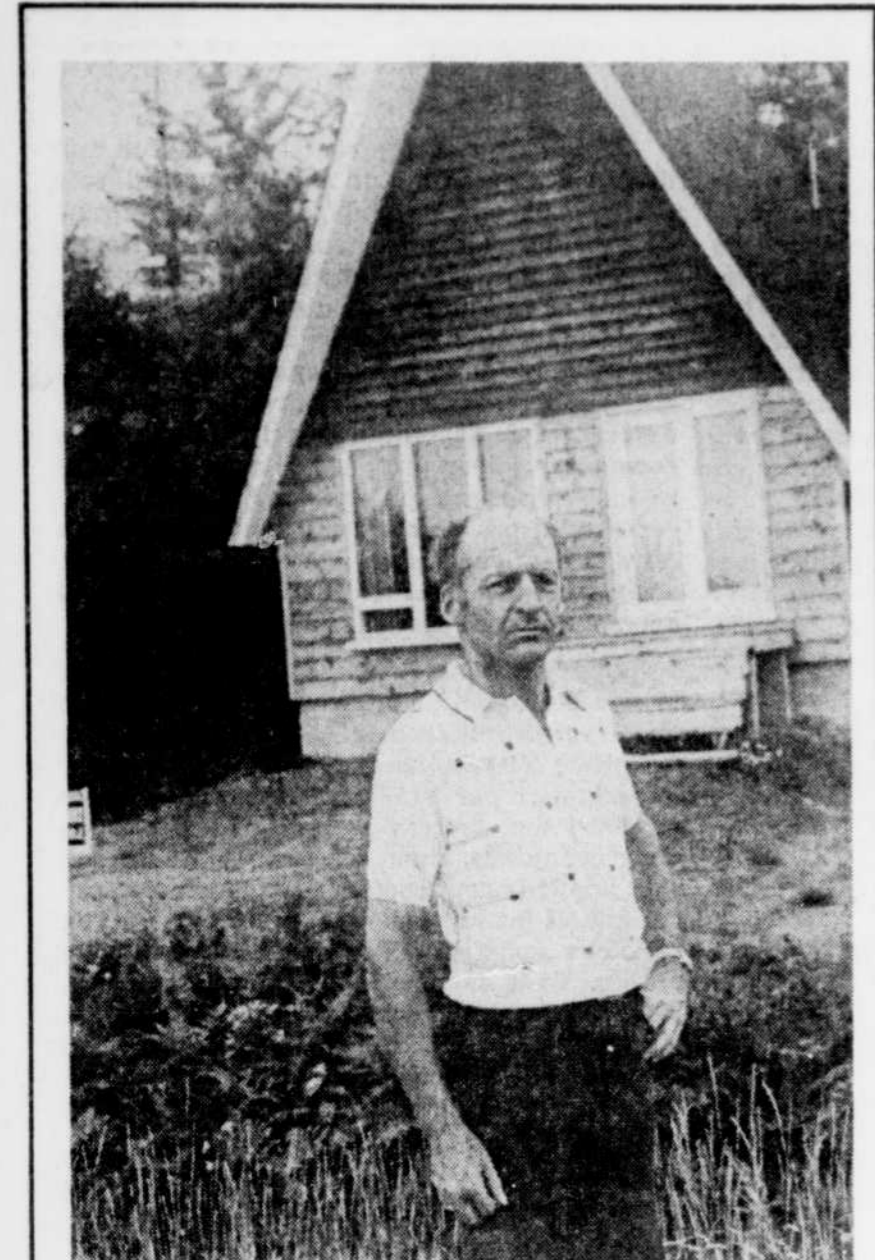
Près des manèges silencieux, personne ne se bousculait au comptoir des casse-croûte. La majorité des clients étaient d'ailleurs des responsables des amusements immobilisés par le mauvais temps.

Rien de comparable avec la foule trépidante des belles journées de la fin de semaine. Les chiffres officiels fournis par Expo-Québec parlent de 30.000 visiteurs de plus que pendant la même période, l'an dernier.

Le total des cinq premiers jours s'élève, cette année, à 227.274 comparativement à 197-891 en 1974, soit une augmentation de l'ordre de 5 pour 100.

La direction d'Expo-Québec souligne cependant que, compte tenu des modifications apportées au système de comptage des visiteurs, il ne sera possible de faire une comparaison précise qu'à la toute fin de la manifestation.

Si le temps demeure aussi maussade, les espérances des organisateurs risquent d'être déçues. Et les services de météo ne sont pas des plus encourageants, du moins pour aujourd'hui et demain.



Ce magnifique petit chalet de style suisse est à vendre. Il n'y a pas si longtemps, c'était le bureau de comté de M. Jean-Louis Béland, député de Lotbinière de 1970 à 1973. Présage d'un abandon final de la chose politique?

## les anciens députés J.-Ls Béland trouve plusieurs causes à sa défaite de 1973

par Pierre CHAMPAGNE

En 1970, Jean-Louis Béland, aviculteur-sylviculteur, était élu député de Lotbinière, décrochant 4.823 votes en sa faveur. En 1973, 6.163 créditistes votaient toujours pour lui, mais cette fois il était battu par 3.744 voix de majorité.

"J'ai été battu par la pégre libérale; par le travail sournois des libéraux; par la démission folichonne de Samson; par sa démagogie constante contre ses propres députés; par le manque de leadership de Dupuis (ça me répugne de dire monsieur) lors de la campagne électorale, etc."

En 1975, Jean-Louis Béland est toujours aviculteur-sylviculteur. Mais on ne peut pas dire que son passage au parlement ait amélioré ses "affaires". Il n'est pas à pied, mais il a des problèmes.

Avant d'entrer en politique, M. Béland était aviculteur. C'est-à-dire qu'il faisait l'élevage du poulet de grill (poulet à rôti). Propriétaire de deux gros poulaillers pouvant abriter 20.000 poulets, M. Béland pouvait être considéré comme un gros éleveur.

M. Béland, élu en avril 1970, se rend vite compte qu'il ne pourra pas s'occuper de ses poulets et de ses électeurs en même temps. Il loue donc ses poulaillers. Pour cinq ans, le contrat devant échoir le 9 mai 1975.

Malheureusement, en 1971, la Régie des marchés agricoles accorde des "quotas" aux aviculteurs du Québec en se basant sur la production des éleveurs de poulets entre juin 1970 et juin 1971, époque où M. Béland n'était plus en production puisque ses poulaillers avaient été loués. Or le locataire des installations de M. Béland ne se préoccupa pas d'obtenir lui-même des quotas.

Le 9 mai 1975, il redevint propriétaire de ses deux gros poulaillers... sans quota. Tous les quotas ont été donnés. Et des quotas, c'est un peu comme des permis de taxi. Quand on n'était pas à la distribution des prix, il faut s'en passer ou les acheter de ceux qui en ont eus.

Or, acheter un quota pour 20.000 poulets à griller demanderait un investissement de \$35.000 à \$40.000. Au moment d'écrire ces lignes, M. Béland défend sa cause devant les commissaires de la Régie des marchés agricoles. Le fait d'avoir dû louer ses poulaillers pendant qu'il était en politique et durant la distribution des quotas, pourrait être, selon lui, une raison suffisante

pour que la régie révise son dossier et lui donne un "quota".

En attendant, il lui faut vivre. Depuis qu'il a repris ses poulaillers, M. Béland élève des poulettes à ponte. Pour ça, semble-t-il, il ne faut pas de quota. Cependant, l'élevage d'une poulette pour les producteurs d'oeufs demandant 20 semaines, M. Béland préférerait se diriger vers le poulet à griller qui, lui, ne demande que huit semaines avant d'atteindre son poids de quatre livres.

En 1975, M. Béland n'est cependant plus considéré comme un "gros" aviculteur. "Durant les trois ans et demi que j'ai été en politique, mes affaires ont diminué d'à peu près 30%", nous dit-il.

Immédiatement après la défaite de 73, M. Béland s'est lancé à corps perdu dans la sylviculture puisqu'il possède également quelques terres à bois dans la circonscription. "Pendant les trois mois qui ont suivi les élections, j'ai bûché dans mon bois pour me refaire les muscles et le reste."

Quelque temps plus tard, des amis qu'il avait à la Caisse d'établissement de Saint-Romuald sont venus le chercher pour lui demander d'agir comme conseiller en épargne. M. Béland avait été président-fondateur de cette caisse en décembre 1969, fonction qu'il avait également abandonnée à la suite de son élection.

C'est d'ailleurs toujours son principal travail. Il va de maison en maison conseiller aux gens d'épargner... en passant par sa caisse. Il est payé à commission.

M. Béland est fier d'être intervenu 559 fois sur tous les sujets durant les trois ans et demi qu'il occupait son bureau au troisième étage du parlement, sa "califourchette" comme il l'appelle.

Recommencerait-il son expérience? Probablement, mais pas avec les hommes qui sont présentement en place. "Il n'a pas digéré les folichonneries de Samson; appeler Yvon Dupuis "Monsieur" lui répugne; il ne croit ni aux libéraux, ni aux péquistes, quant à l'éventuel parti nationaliste associé au nom de Fabien Roy, il le suit de loin.

En attendant, son bureau de circonscription, qu'il avait construit derrière sa demeure, a été déménagé sur un terrain voisin. Il est à vendre, pouvant merveilleusement convenir comme chalet d'été à qui a les moyens de se procurer cette magnifique petite habitation de style "chalet suisse".

## A la Davie, c'est toujours l'impasse

Par Claude VAILLANCOURT

L'impasse persiste toujours dans les négociations entre le Syndicat des travailleurs des chantiers maritimes de Lauzon et les autorités de la compagnie Davie Shipbuilding, l'une des plus importantes compagnies de construction navale au Canada.

Après le "surprenant" refus des quelque 2.000 syndiqués de la CSN à reprendre le chemin de l'usine, selon les propos du vice-président de la compagnie, M. Jacques Regnaud, le bureau du syndicat a tenu une séance de négociations avec la partie patronale, hier après-midi, et aucun gain n'a été enregistré, de part et d'autre.

Des seize points faisant l'objet de doléances de la part des travailleurs, quatorze d'entre eux ont été plus ou moins réglés à la satisfaction des travailleurs.

Douze d'entre eux portaient sur les normes de sécurité au travail. La compagnie s'est engagée à y apporter une solution.

Un autre avait trait à la protection des membres du bureau du syndicat sur leurs agissements. Aucune représailles ne seront effectuées.

Enfin, de l'avis même du président du syndicat, M. Clément Fleury, les travailleurs ont accepté un "compromis de taille" en n'exigeant plus le congédiement de deux membres du personnel cadre, soit le directeur des relations humaines, M. Jean-Robert Ouellet, et le surintendant de nuit à la division de la soudure, M. R. Rouillard.

On exige simplement du premier une rétractation de

ses propos. M. Ouellet aurait laissé savoir au président du syndicat qu'il était congédié, ce qui a été nié par la compagnie. Le syndicat exige de M. Ouellet qu'il admette ne pas avoir prononcé de propos en ce sens.

On souhaite cependant que ces deux "persona non grata" soient mutées à d'autres postes.

Un quinzième point faisait suite à la perte d'un grief, de la part du syndicat, sur l'admissibilité de certains travailleurs dans le groupe négociateur. Bien que le conseiller technique de la CSN, M. Pierre Mascolo, ait mentionné sa préférence pour le droit d'appel de la décision arbitrale, les travailleurs exigent la réintégration ipso facto de ces travailleurs dans leurs rangs.

Finalement, ils revendiquent le paiement des heures perdues, en incluant une compensation pour la fête du Travail, à quoi s'oppose formellement la compagnie.

Mentionnons que l'assemblée a été tenue, pour la première fois dans l'histoire de Lauzon, à l'intérieur de l'église de l'endroit.

Pendant plus de deux heures, les travailleurs, fortement divisés, ont lancé des propos tantôt vindicatifs, tantôt capitulatifs.

S'ils semblaient se rallier derrière leurs chefs, mercredi dernier, au Casino Variété, de Lauzon, tels des pélerins répondant aux appels des prédicateurs, ils paraissent diablement désunis, hier matin, dans cette église où chacun revêtait son plus beau costume de joueur plus ou moins expérimenté.

**ANTIQUITES**  
Grande vente  
de déménagement  
L'Héritage Antiquité  
26, rue St-Nicolas, Québec  
692-1681

**VENTE DEMOLITION**  
Florescents, portes, chéaux, calorifères de fonte, évier, toilettes, lavabos, fournaies air et eau chaude, air climatisé, garde-robe, dactyle, tuyaux, chaudières à vapeur, lits et matelas, etc.  
**CENTRE DU MATERIAUX NEUF ET USAGE**  
1127 Route de l'Aéroport  
Ancienne-Lorette  
TEL: 872-1225

**BURROUGHS L5000**  
Mini-ordinateur avec programmation pour système complet de comptabilité et de paie disponible immédiatement à des conditions exceptionnelles. Demandez le contrôleur à :  
**Tél.: (418) 529-5741**

**COLLÈGE DE LIMOILLOU**  
**COURS DU SOIR ET COURS DE NATATION**  
**ADMISSION ET INSCRIPTION:**  
**4 et 5 septembre (jeudi et vendredi)**  
**de 10h00 à 12h00 — 13h00 à 21h00**  
**6 SEPTEMBRE (samedi) de 9h30 à 12h00**  
**COURS DE NATATION OFFERTS AU PUBLIC A L'AUTOMNE '75.**

Natation Pré-juvénile enfants de moins de 4 pieds.		
Samedi 10h	15 heures	coût \$25.00
Natation I Juvénile adultes.		
Lundi 19h - Mardi 20h	15 heures	coût \$25.00
Natation I Juvénile enfants.		
Samedi 9h - Samedi 11h	15 heures	coût \$25.00
Junior Natation II adultes		
Lundi 20h - Mardi 19h	15 heures	coût \$25.00
Junior Natation II enfants.		
Samedi 11h - Samedi 12h	15 heures	coût \$25.00
Intermédiaire Natation III adultes.		
Jeudi 19h	15 heures	coût \$25.00
Intermédiaire Natation III enfants.		
Samedi 8h	15 heures	coût \$25.00
Senior Natation IV adultes		
Jeudi 20h	15 heures	coût \$25.00
Senior Natation IV enfants		
Samedi 8h	15 heures	coût \$25.00
De Plongée Sous-Marine enfants, adultes.		
Mercredi 20h à 22h	30 heures	coût \$50.00
Médaille de bronze, leader, 16 ans et plus.		
Dimanche 10 à 12h	30 heures	coût \$50.00
Instructeur Natation		
Dimanche 8h à 10h	30 heures	coût \$50.00

**DEBUT DES COURS: LE 22 SEPTEMBRE 1975.**

# dans nos régions

## Beauce

Les stades couverts sont devenus très nombreux dans la région de la Chaudière. C'est sans doute la région du Québec où il y en a le plus selon la densité de population, soit environ un par 10,000 habitants.

Un nouveau projet a pris naissance cet été à Notre-Dame-de-La-Guadeloupe, grâce à un comité de travailleurs bénévoles qui a recueilli \$42,000 en souscription depuis quelques semaines. La construction débuterait à l'automne.

## L'Amiante

L'enquête préliminaire au sujet de l'incendie qui a fait pour \$12,500 de dommages à un entrepôt de la Société Bell Asbestos Mines, le 12 août, aura

lieu au palais de justice de Thetford Mines, le 29 octobre.

Le principal témoin dans cette affaire, Denis Marquis, âgé de 22 ans, de Laval-des-Rapides, a comparu, mardi dernier, devant le juge Gerald Boisvert, de la cour des sessions de la paix, qui n'a fait que fixer la date de ladite enquête.

## Portneuf

La ville de Donnacona a entrepris des pourparlers avec la compagnie Domtar, afin d'obtenir du terrain pour élargir la côte de l'ancienne route 2, conduisant à la nouvelle entrée des usines de la compagnie. La municipalité désire que la Domtar lui cède une bande de terrain de 5 pieds de large, ce qui lui permettrait d'élargir cette côte

du côté nord. On comprend les intentions des dirigeants municipaux, si l'on considère que c'est par cette route que tous les véhicules passent pour se rendre aux usines de la Domtar. Également, cette route sert de liaison avec le village Jacques-Cartier, dans la localité de Cap-Santé.

## Charlevoix

M. Patrice Lafleur, du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, était l'invité à une soirée d'informations

convoquée par l'Association touristique de Charlevoix afin de donner des renseignements sur les projets touristiques retenus par l'OPDQ à la suite de la mission d'aménagement. Selon M. Lafleur, la plupart de ces projets sont dans la phase préliminaire de réalisations, soit au niveau des études, des plans ou de l'expropriation. Le représentant du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a tenu à rassurer les personnes présentes concernant les

fonds prévus pour les différents projets, sommes qui ne seront pas perdues si elles ne pouvaient pas être dépensées dans les délais prévus.

## Bas-Saint-Laurent Gaspésie

Les membres du personnel de soutien de la commission scolaire de La Mitis viennent d'adhérer au Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis (CEQ).



## Un monument original

On trouve un monument qui frappe plutôt par son originalité au village de Port-Menier, dans l'île d'Anticosti. En effet, les habitants de l'endroit ont transporté les ossements d'une baleine morte sur la grève, il y a quelques années, et les ont placés bien à la vue des centaines de chasseurs et de pêcheurs qui passent dans cette immense île du golfe du Saint-Laurent, chaque année.

## télévision

### CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup

#### MERCREDI 3 SEPTEMBRE

6.00 Téléjournal c  
6.30 Actualités c  
6.45 Mic Mac 254 c  
7.00 Destination monde c  
7.30 Baseball: Montréal à Philadelphie c  
10.00 Vedettes en direct c  
10.31 Téléjournal nat. int. et prov. c  
10.54 Nouvelles du sport et météo c  
11.01 Cinéma Canadien: X13 c  
12.30 Ciné-Nuit: Mort où est ta victoire? c

#### JEUDI

9.40 O Canada  
9.45 En mouvement c  
10.00 Les Chiboukis c  
10.15 Minute Moutoute c  
10.30 Conseil Express c  
11.00 Recettes de Juliette c  
11.30 Pour vous mesdames c  
12.00 Skippy c  
12.30 Les Coqueluches c  
1.31 Téléjournal c  
1.36 Femme d'aujourd'hui c  
2.31 Cinéma: L'Expo '70 c  
4.00 Bobino c  
4.30 La Ribouldingue c  
5.00 Lassie c

### CHAU (Canal 5) Carleton

#### JEUDI 4 SEPTEMBRE

9.30 Mire et Musique  
9.45 En mouvement

10.00 Les Chiboukis  
10.15 Minute Moutoute  
10.30 Conseil Express  
11.00 Les recettes de Juliette  
11.30 Quintin Durward  
12.00 Nouvelles de CHAU-TV - Avis de décès - Chroniques et Magazines d'affaires publiques

12.30 Les Coqueluches  
1.31 Téléjournal  
1.36 Femmes d'aujourd'hui  
2.31 Cinéma: L'Expo '70  
4.00 Bobino  
4.30 La Ribouldingue  
5.00 A communiquer  
5.30 Maritimes aujourd'hui - CBAFT - De ci de ça - CHAU-TV - Actualités - CBAFT

6.00 Les arpens verts  
6.30 Nouvelles régionales - CBGAT - Nouvelles de CHAU-TV - Sport de CHAU-TV  
7.00 Symphonien  
7.30 Le travail à la chaîne  
8.00 Les Grands Films: Un fluc  
10.30 Téléjournal national et international  
10.54 Nouvelles du sport et météo  
11.00 Boney  
12.00 Cinéma: Sugar Colt

### CJBR (Canal 3) Rimouski

#### MERCREDI 3 SEPTEMBRE

6.00 Emission locale c  
6.30 Nouvelles régionales, locales et sportives c  
7.00 Les arpens verts c  
7.30 Baseball: Montréal à Philadelphie c  
10.00 Ranch à Willie c  
10.30 Téléjournal c  
11.00 Cinéma Canadien: X-13  
12.30 Ciné-Nuit: "Mort où est ta victoire?"  
2.00 Fermeture.

## JEUDI

9.45 En mouvement c  
10.00 Les Chiboukis c  
10.15 Minute Moutoute c  
10.30 Emission féminine c  
11.00 Recettes de Juliette c  
11.30 Quintin Durward c  
12.00 Nouvelles régionales et sportives c  
12.15 Meli-Meli c  
12.30 Les Coqueluches c  
1.30 Téléjournal c  
1.35 Femme d'aujourd'hui c  
2.30 Cinéma: "L'Expo '70" c  
4.00 Bobino c  
4.30 La Ribouldingue c  
5.00 Lassie c  
5.30 Monde en liberté c

### CBGAT (Canal 9) Matane

#### MERCREDI 3 SEPTEMBRE

6.00 Le quotidien  
7.00 Tour de semaine  
7.30 Baseball: "Montréal à Philadelphie"  
10.00 Consommateurs avertis  
10.31 Téléjournal national  
10.54 Nouvelles du sport et météo  
11.01 Cinéma canadien "X 13"  
12.30 Ciné-Nuit: "Mort où est ta victoire"

## JEUDI

9.45 En mouvement  
10.00 Les Chiboukis  
10.15 Minute Moutoute  
10.30 Conseil Express  
11.00 Les recettes de Juliette  
11.30 Quintin Durward  
12.00 Skippy  
12.30 Les coqueluches  
1.31 Téléjournal  
1.36 Femme d'aujourd'hui  
2.31 Cinéma: "L'Expo '70"  
4.00 Bobino  
4.30 La Ribouldingue  
5.00 Lassie  
5.30 Le monde en liberté

## Deux individus détenus et un autre recherché à la suite d'un incendie qui a ravagé plusieurs maisons

Deux individus sont détenus et un autre est recherché par la police de Québec à la suite de l'incendie qui a ravagé un pâté de maisons

situé au croisement des rues Saint-Olivier et Sutherland, à Québec, hier matin.

Tous trois étaient couchés

dans un hangar en arrière de ces maisons appartenant à Eddy Saks et inhabitées depuis un certain temps. C'est en voulant allumer une ciga-

rette que l'un d'eux a vu son carton d'allumettes s'enflammer et il l'a jeté à terre.

Le trio s'est endormi et, un peu plus tard, le feu les a réveillés. Le groupe s'est échappé à temps, mais celui qui est détenu a eu les cheveux roussis.

Après que l'incendie qui a nécessité trois alertes eut été maîtrisé, vers 9h, l'investigateur Jean Lépine, du Commissariat des incendies, retournait à son auto. Près des rues Richelieu et Racine, il fut abordé par un individu qui lui réclama un peu d'argent pour prendre l'autobus.

L'enquêteur a remarqué que l'homme avait les cheveux roussis et, devant des explications boiteuses, il alerta la police. L'individu a

toutefois réussi à filer, mais il fut rejoint sur la rue Saint-Jean quelques minutes plus tard.

Avec sa description, la police a retracé le second, hier soir, et l'arrestation du troisième ne saurait tarder. Elle les qualifie de "robineux".

Cet incendie d'origine criminelle a été un feu de joie pour les gens du quartier Saint-Jean-Baptiste. Ces maisons abandonnées étaient une honte pour les environs et leur propriétaire, malgré ses promesses envers la ville de Québec, ne trouvait pas le moyen de les rénover ou de les démolir.

La première alerte a été enregistrée vers 6h45. Les pompiers ont dû faire diligence pour protéger une mai-

son habitée de trois étages de la rue Sutherland que le feu menaçait et qui a été affectée par la fumée seulement.

## CENTRE DE VERRES DE CONTACT CHAREST

Polyclinique  
Vision-Santé Charest  
210 est, boul. Charest  
Suite 105  
Face à la  
Gare Centrale d'Autobus  
**529-6641**

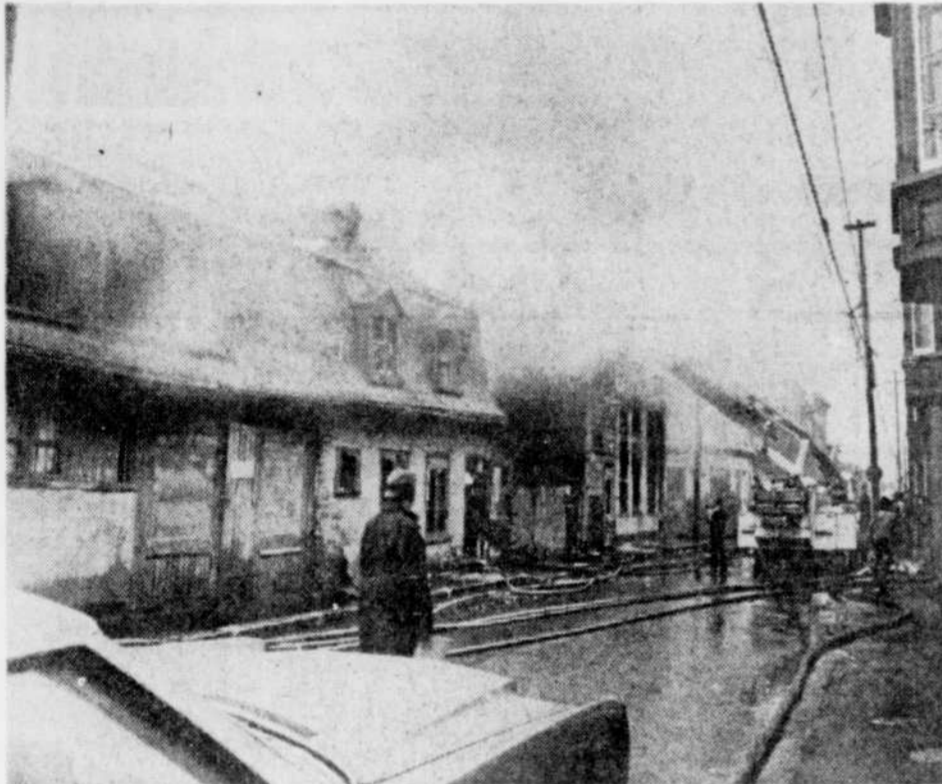
## Y'a peu d'emplois qui vont te donner un tel champ d'action.



Être soldat dans les Forces canadiennes, c'est tout un programme! Bien sûr, tu apprendras le maniement des armes. Mais tu peux aussi te spécialiser et devenir artilleur. Si tu as de l'ambition, ce sera une façon d'élargir tes connaissances techniques. Tu apprendras l'utilisation des canons, des radars à contrebombardement et même des ordinateurs. Tu conduiras différents types de véhicules comme des canons autopropulsés. Le champ d'action de l'artilleur est vaste et excitant. Napoléon lui-même était artilleur. Tu vois que ce n'est pas un travail pour n'importe qui! Et ce n'est pas une carrière pour les petites natures. Alors, si tu as du cœur au ventre, viens nous voir.

Je t'attends, avant plus de renseignements sur la vie dans les Forces canadiennes.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_  
1048 St-Jean, Québec, P.Q. G9A 3G36



Le feu a détruit ce qui devait l'être depuis plusieurs années. Trois maisons désaffectées, sises au croisement des rues Sutherland et Saint-Olivier, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec, ont en effet été la proie des flammes.

## Vous recommandez quoi au Comité Batshaw sur la réadaptation des jeunes ?



Les personnes et les groupes intéressés à faire parvenir des informations et des recommandations au sujet des enfants et adolescents placés en centre d'accueil, de transition et de réadaptation, sont invités à envoyer un mémoire au «Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil».

Ces mémoires, rédigés en trois (3) copies devront être adressés à: M. André Foisy, Secrétaire Comité d'Étude sur la Réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil 6161, rue St-Denis, chambre 430 Montréal avant le 20 septembre prochain.

Une fois déposés, ces documents deviendront la propriété du dit Comité.

Manuel Batshaw, T.S.P. Président

Ministère des Affaires sociales

914 ST-JEAN PLACE LAURIER  
STATIONNEMENT GRATUIT PARC-AUTOS D'YOUVILLE

De ces créations soignées, ressort un style souple et classique pour la femme qui se veut toujours élégante.

La botte "CAVALIÈRE" \$60.00

## L'embauche des étudiants devrait être permanente

Par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — Pour que les responsables des Centres d'embauche pour étudiants puissent maintenir leurs contacts avec les employeurs, il y aurait lieu que la mise en place de ces services soient permanente.

De l'opinion de M. Normand Bégin, responsable du Centre de main-d'oeuvre du Canada pour étudiants (CMCE) à Sainte-Marie de Beauce, dont le bureau a cessé toute activité depuis la fin de semaine, "en cessant toute activité durant l'année scolaire, les CMCE perdent l'évolution de leur marché et chaque renaissance d'un bureau signifie le recommencement inutile d'une somme de travail déjà abattue".

En maintenant les services des CMCE, a ajouté M. Bégin, "les responsables pourraient travailler avec les conseillers en main-d'oeuvre du Centre de main-d'oeuvre régulier, pour vendre le CMCE aux employeurs et trouver des emplois à temps partiel dont beaucoup d'étudiants sont friands".

On se doit de considérer, dit-il, que le contact avec l'employeur se prolonge sur une période de 3 ou 4 heures et qu'il est humainement im-

possible durant une saison estivale, de contacter tous les employeurs d'un territoire comme celui de Sainte-Marie.

C'est pourquoi, a ajouté M. Normand Bégin, "la permanence des Centres d'embauche pour étudiants devient une nécessité".

Des 400 étudiants inscrits au CMCE de Sainte-Marie, 207 ont été placés et la plupart de ces emplois proviennent du secteur secondaire. L'an dernier, sur 300 inscriptions, 180 étudiants avaient été placés.

Si l'on compare que 109 employeurs de ce territoire ont fait des offres d'emplois d'au moins 5 jours et plus pour cet été, comparativement à 78 pour l'an dernier, ceci représente une légère progression au niveau de la sensibilisation des employeurs à s'adresser au CMCE, a fait remarquer M. Bégin.

A Saint-Georges de Beauce, au total, 1.140 étudiants se sont inscrits au CMCE de cet endroit, et de ce nombre, il n'y a eu que 355 étudiants de placés. Ceci représente une forte baisse sur l'an dernier, considérant qu'on avait réussi à placer 900 étudiants sur une possibilité de 1.125 inscriptions en 1974.

# LE TISSU EST EN FLANELLE PURE LAINE. LES BOUTONS SONT CHOISIS À LA MAIN

Le fait que les complets Leishman de Tip Top soient en tissu pure laine ne surprend pratiquement personne.

Cela fait 60 ans que nous n'utilisons que ce qu'il y a de meilleur.

Pour ce qui est de la flanelle, nous tenons à vous en faire part car cette année ce sera le tissu en vogue. (Si vous ne deviez acheter qu'un seul complet trois pièces cette saison, vous vous devez de le choisir en flanelle.)

Pour ce qui est des boutons choisis à la main. Vous allez peut-être dire "est-ce vraiment important?"

Sans hésiter nous vous répondons "oui". Ce sont des détails comme ceux-là qui font qu'un complet Leishman représente de nos jours le meilleur achat de vêtements de tout le pays.

Et nous choisissons les doublures avec autant d'attention. Les piqûres, elles, sont méticuleusement assorties pour mieux mettre en valeur les rebords et les poches à rabat.

Voilà pour ce qui est des détails. Les petites choses auxquelles on reconnaît un complet qui sort de l'ordinaire. Tout comme celui qui vous est montré ici.

Ses couleurs, brun café, bleu pierre, gris hiver et blé de printemps, sont celles qui font le mieux ressortir la richesse des tissus en flanelle.

Et même au prix régulier de \$189.95 il n'y a pas de complet trois pièces aussi bien confectionné et qui soit autant à la mode.

Chaque complet est confectionné avec beaucoup de soin et d'attention. Venez donc en essayer un, vous ne le regretterez pas.

## 4 JOURS SEULEMENT \$159<sup>98</sup>



# TIP TOP



DYLEX

## Asbestos Corporation reprend les négociations

**THETFORD-MINES (PC)** — Les négociations en vue de mettre fin à la grève qui paralyse depuis près de six mois les mines d'amiante de l'Asbestos Corporation pouvaient reprendre ce matin.

Les représentants de la compagnie et du syndicat s'étaient donné rendez-vous à 10 heures. Ils se remettaient en fait à la rencontre qui avait été contremandée inopinément le 19 août après

que les grévistes de la mine Normandie eurent bloqué le passage à un camion d'huile.

Cette fois, les deux parties doivent faire un effort honnête pour reprendre les pourparlers sur les clauses normatives. Elles se reverront de nouveau demain et vendredi et mesureront ensemble le chemin parcouru avant de décider s'il vaut la peine d'engager des négociations formelles.

**ENCORE 7 JOURS  
L'OFFRE ESTIVALE  
"SENSAS"**

# 1/2

**PRIX DE  
VIC TANNY**

**OFFRE  
"SPECIALE/ETE"**

**Découvrez le monde merveilleux du  
conditionnement physique, du plaisir  
et de la détente chez VIC TANNY.**

Faites-vous de l'embonpoint? Etes-vous en mauvaise forme? Alors qu'attendez-vous? C'est le temps... chez Vic Tanny. Oui! Pour une période limitée seulement Vic Tanny vous donne la chance de profiter de son offre estivale "sensas" 1/2 prix. Pensez-y donc... vous pouvez profiter de toutes les facilités des merveilleux studios de Vic Tanny avec une carte de membre bonne pour un an, mais pour seulement la moitié du prix régulier.

Si vous montrez de mauvaises courbes ou si vous avez des bourrelets aux mauvais endroits, un programme exclusif à Vic Tanny vous aidera à perdre ces bourrelets et ces excès de graisse. Vous pouvez vous remettre en forme en un rien de temps... perdez de 2 à 5 pouces de taille, de vos hanches, jambes et cuisses, et de 5 à 20 livres d'une façon facile, à la Vic Tanny, en utilisant l'équipement d'exercices et de raffermissement exclusif à Vic Tanny, ainsi que son programme dirigé de nutrition. De plus, vous pourrez jouir des facilités les plus complètes et les plus luxueuses du Canada... le tout pour la moitié du prix régulier.

**PROFITEZ DES INSTALLATIONS LES PLUS  
COMPLÈTES ET LES PLUS LUXUEUSES DU CANADA**



**VIC TANNY**  
AIR CLIMATISÉ

STUDIO DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT

**LIMOILOU**  
2965, 1re Avenue  
626-6216

**STE-FOY**  
Plaza Laval, 2750 ch. Ste-Foy  
659-1775

Studios et clubs affiliés à travers le Canada et les États-Unis.

**GALERIES CHAGNON — PLACE LAURIER — PLACE FLEUR DE LYS — PLACE QUEBEC — PLACE SAGUENAY**

# Il y a interprétation contradictoire dans le conflit à la cie Cartier Transport

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

**SEPT-ÎLES** — Il y a interprétation contradictoire dans le conflit de travail qui oppose, depuis le 14 août, la compagnie Cartier Transport à ses 100 camionneurs et employés de cour à Sept-Îles, Port-Cartier, Baie-Comeau et Hauterive, membres du Syndicat international des industries pétrolières, chimiques et atomiques, section 9927 (FTQ).

Pendant que l'employeur parle de grève, le syndicat répète qu'il s'agit de mises à pied.

Le représentant syndical, M. Idola Harvey, explique que le nouveau syndicat, accrédité le 29 janvier dernier, a signifié un avis, le 18 mars, se disant prêt à négocier une première convention collective de travail avec l'employeur.

Des rencontres ont eu lieu à Sept-Îles, les 1er et 2 mai, et à Québec, les 13 et 14 mai; puis, le syndicat a déposé une requête pour intervention conciliatrice, et la première séance fut tenue le 30 juin en présence de M. Antoine Hubert, du ministère du Travail.

En l'absence du conciliateur, une rencontre s'est tenue entre les deux parties impliquées, le 16 juillet, à Québec. Le 17 juillet, une rencontre a lieu en présence de M. Hubert.

Comme l'exige le code du travail, le syndicat a expédié en date du 5 août un avis de huit jours indiquant au ministère du Travail qu'il avait l'intention d'user de son droit de grève pour le 14 août. M. Harvey affirme que le ministère a répondu, le 7 août, que l'avis ne respectait pas les délais requis. Ce même 7 août, le syndicat a renouvelé son avis pour déclencher la grève à minuit le 16 août cette fois.

## A la Domtar Décision en faveur de la CSN

par Gérard ROCHETTE

**DONNACONA** — Contrairement à leurs confrères du Syndicat national des travailleurs des pâtes et papiers de l'usine de Donnacona, les employés de bureau de la Domtar ont accepté de verser l'équivalent d'une heure de travail par mois pour le fonds de défense professionnelle de la CSN.

Un vote unanime à l'assemblée tenue à cette fin a décrété une hausse par tête de la cotisation équivalant à un quart d'heure de travail par semaine, faisant passer cette hausse à trois quarts d'heure. Cela permettra amplement de verser l'heure de travail par mois pour le fonds de défense professionnelle de la centrale syndicale. D'autre part, les membres ont rejeté le versement d'une journée de travail. Il est à remarquer que cette deuxième demande a été rejetée à la majorité.

En acceptant de se rendre à la décision du congrès extraordinaire de la CSN de juillet dernier, les quelque 30 employés de bureau syndiqués de la Domtar ont pris une décision à l'opposé de leurs confrères de l'usine. Comme on le sait, ceux-ci ont refusé le versement de l'heure de travail par mois pour le fonds de défense professionnelle.

Il semble que les employés de bureau ne voulaient à aucun prix vivre sous la menace d'une expulsion possible de la CSN, pas plus que de se retrouver dans un cul-de-sac et être obligés de revenir à l'assemblée générale pour reconsidérer une décision prise à la légère.

Plusieurs membres ont signalé que la hausse demandée est amplement couverte par l'intégration des salaires en vigueur depuis mars dernier. Celle-ci a rapporté à ce jour quelque 47 cents l'heure supplémentaire.

Par ailleurs, l'éventualité de devoir recourir à un arrêt de travail dans un conflit n'a pas été étrangère à la décision prise par les employés de bureau.

"Pour le moment, nous n'avons pas à recourir au fonds de la défense professionnelle, mais rien ne nous assure qu'il en sera toujours ainsi", ont lancé certains membres du syndicat.

Pour le moment, il est impossible d'évaluer l'influence qu'aura la décision des employés de bureau sur leurs confrères de l'usine.

Le 13 août, toujours d'après M. Harvey, Cartier Transport a licencié ses trois employés de Montréal, puis une trentaine de personnes du bureau de Québec, et sept travailleurs de Port-Cartier, tous jours ce même 13 août.

Les 18 employés du bureau de Baie-Comeau se sont présentés au travail comme d'habitude les 14 et 15 août, mais Cartier Transport n'avait rien à leur offrir, soutient le syndicat. La trentaine de travailleurs de Sept-Îles ont agi de la même manière.

Aux travailleurs qui auraient appelé Cartier Transport pour offrir leur service, l'employeur aurait répondu qu'il n'avait rien à faire, dit M. Harvey.

Le 13 août, le syndicat a porté plainte auprès du ministère du Travail concernant ces mises à pied et le non-paiement des journées des 14 et 15 août. Aucune réponse n'est parvenue.

Le conciliateur Roger Pilote a convoqué les parties pour des rencontres les 15 et 16 août, à Québec. Ces séances, ajournées sans résultat positif, se sont déroulées en présence de M. Roland Martel du ministère du Travail.

Par un télégramme, le 20 août, le syndicat avait de son intention de déclencher la grève le 30 août. Le 25, le syndicat a annulé cet avis et annoncé qu'il entendait en venir à une entente par les voies normales de la négociation.

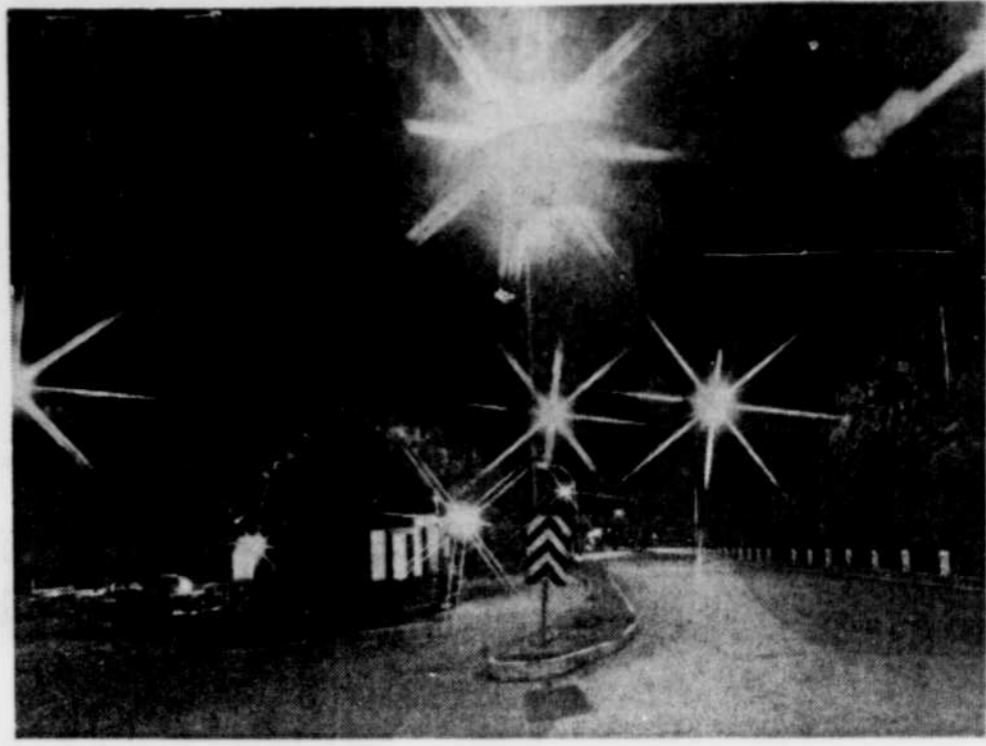
D'autre part, M. Charles Langlois, directeur des opérations à Cartier Transport, a corroboré les dates et avis de M. Harvey, et affirmé que la compagnie a cessé de prendre des marchandises depuis l'émission du premier avis de grève pour le 14 août; le 13, les entrepôts étaient vides.

Alors que les travailleurs

du camionnage paraphaient un contrat collectif avec 40 compagnies de transport, en février, les employés de Cartier Transport changeaient d'allégeance syndicale, provoquant certains délais.

M. Langlois a révélé que Cartier Transport est disposé à offrir à ses travailleurs le même contrat que les autres compagnies ont accepté, en plus des clauses spéciales de la Côte-Nord auxquelles les deux autres compagnies de transport de la région ont dit oui.

Entretemps, les travailleurs concernés ont appliqué pour toucher des allocations de chômage.



Bain de lumière

Suite à l'installation de cinq impressionnantes colonnes d'éclairage à la sortie sud du pont de Québec, ce nouveau bain de lumière donne à ce secteur, la nuit, un cachet féérique. Le voyageur sortant du pont de Québec en direction du sud ou celui circulant du sud au nord se retrouve subitement, grâce à ces nombreux joyaux lumineux, dans un décor que l'on peut qualifier d'enchanté et qui lui était inconnu jusqu'ici. Côté sécurité, cet éclairage permet à l'automobiliste d'éviter dans ce rond-point aux multiples contours, les nombreux dangers d'accidents.



1588, Chemin St-Louis

STEAK DE T-BONE SANS BOUT	2.59
POUR LE BOUILLI	
HAUT DE COTE	.65
JARRET BOEUF	.29
LARD SALE	
ENTRELARDE	1.95
CANADA CATEGORIE A	
DINDE	
FRAICHE TUEE DE 7 A 10 LB	.89
CROUPE RONDE DE 7 A 10 LB	1.39
SANS OS DE 2 A 5 LB	1.89
FROMAGE CANADIEN BLANC OU JAUNE	1.59
STEAK DE SURLONGE TRES BIEN TRIMEE	2.29
CHOPS DE PORC SEMI-DESOSSEES	2.69
POUR LE FRIGO	
SURLONGE ENTIERE AUSI	1.19
LONGE DU FILET ET T-BONE DE 25 A 30 LB	1.29
FILET DE MORUE FRAICHE LA LB	1.09

# TAPIS METROPOLITAIN

## VENTE-SOLDE D'ENTREPOT

**POSE GARANTIE A VIE**  
Ce qui veut dire tout simplement que nous serons chez vous pour quelque problème qui se soit sans aucun frais de votre part, aussi longtemps que votre tapis durera.

**900 rouleaux de tapis en étalage!**

**900 couleurs au choix!**

**SERVICE D'ACHAT A DOMICILE GRATUIT**  
Composé  
681-3514

**COIN DES AUBAINES**  
Ce coin est réservé exclusivement pour des balcons, de rouleurs ou tapis, pour les couloirs, pour les salons et autres... Couleurs, lignes discontinues, couleurs discontinues, balcons de couloirs.  
Economisez jusqu'à **60%**

**Tous les TAPIS DOIVENT ETRE VENDUS!**

Une fois par année, nous relevons nos manchettes et faisons l'inventaire (C'est dur de travailler pour nous — mais ça vaut la peine pour vous)

Tous ces tapis sont de qualité supérieure et de marque réputée.  
Surplus de marchandises  
Tapis d'une autre couleur  
Séries discontinues, etc.

**C'est incroyable!**  
VENTURE — Tapis commercial  
CELANESE — Saxony torsadé  
HARDING — Nylon 2-tons  
PEERLESS — Nylon sculpté haut-cour

**5.95** ver. ca.

**'Il faut qu'ils partent'**  
HARDING — 'Shag' 2-tons  
KRAUS — Nylon sculpté 2-tons  
VENTURE — Tapis commercial 2-tons

**5.50** ver. ca.

**Une trouvaille sensationnelle.**  
CELANESE — 'Shag' 2-tons  
HARDING — Tapis commercial  
CROSSLEY — Peluche Karastan  
PEERLESS — Peluche touffue 2-tons

**7.95** ver. ca.

**TAPIS METROPOLITAIN**

NOUS VOUS DONNONS NOTRE GARANTIE PERSONNELLE D'ENTIERE SATISFACTION

LES FRERES *Chapelle*

OUVERT TOUTS LES JOURS  
JUSQU'À 18H. JEUDI ET  
VENDREDI JUSQU'À 21H.  
SAMEDI JUSQU'À 17H.

130 AV. PLANTE, VILLE VANIER  
TÉL.: 681-3514

# Règlement de plusieurs conflits dans l'imprimerie

par Claude VAILLANCOURT

Les conventions collectives de travail de la majorité des travailleurs de l'imprimerie de l'agglomération québécoise de même que celles de leurs camarades de la Côte-

Nord et du Bas-Saint-Laurent ont finalement été conclues.

Pour les quelque 300 syndiqués de la CSN, la signature de ces accords vient mettre

un terme à des conflits de plusieurs semaines.

A Québec, où sont concentrés la majorité des travailleurs, l'ouvrage a repris, dès hier après-midi, pour une

certaine partie d'entre eux. Toutefois, en raison des vacances qu'il leur était dû, la reprise des activités y échelonnera sur un mois.

A Rimouski, les employés de l'imprimerie Bellavance

se mettront immédiatement à la tâche, car ils doivent terminer, dans les plus brefs délais, la confection de l'annuaire téléphonique de la compagnie Québec-Téléphone.

A Baie-Comeau, la firme Bellavance a décidé de donner à ses employés du journal Côte-Nord les mêmes conditions de travail que leurs camarades de l'Avenir and Sept-Iles Journal, à Sept-Iles, dont elle est aussi propriétaire.

Les accords intervenus sont cependant moindre que ceux qui ont été conclus par les travailleurs de l'imprimerie Blais, à Rimouski. Ceux-ci ont signé leur convention collective de travail, il y a un peu plus d'une semaine.

Pour les onze imprimeries de Québec, en grève depuis la mi-mai, le salaire s'échelonnera de \$5.72 (1er mars 1975) à \$7.35 (1er novembre 1977). La convention prendra fin le 28 février 1978. Une

clause d'indexation pouvant permettre aux travailleurs un taux horaire de \$0.25 l'heure supplémentaire est également prévue le point de référence étant fixé au 1er octobre 1976.

Leurs camarades de Rimouski toucheront également un salaire de \$5.72 l'heure, au début de leur convention. Toutefois, ils gagneront \$7.50 l'heure, à l'expiration du contrat, le 30 avril 1978. La clause d'indexation permet un gain sup-

plémentaire de \$0.30 l'heure, le point de référence étant mars 1976.

Quant aux syndiqués de Baie-Comeau, le salaire maximum a été fixé à \$261 par semaine, la convention expirant, dans leur cas, le 30 juin 1976.

"Dans tous les cas, explique le négociateur syndical de la CSN, M. André Dionne, les clauses de sécurité d'emploi et de changements technologiques ont été sensiblement améliorées."

Le problème des heures supplémentaires reste le point central de la grève à la cie Wabush Mines

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — L'impossibilité d'accumuler des heures de travail supplémentaires constitue le point central du conflit de travail qui oppose la compagnie Wabush Mines à ses 600 ouvriers de la mine Scully, de Wabush, au Labrador terreneuvien, où la grève dure depuis 160 jours.

"Mais il faudra que Wabush Mines comprenne et suive les autres compagnies autour d'elle", avertit le coordonnateur régional des Métallurgistes unis d'Amérique, M. Clément Godbout, élevant ainsi le ton à propos de ce litige.

Les milliers d'autres travailleurs à l'emploi de Iron Ore et de Québec Cartier dans cette immense région de la Côte-Nord, du Nouveau-Québec et du Labrador, gagnent en moyenne \$18,000 à \$20,000 par année; ceux de Wabush doivent se contenter d'environ \$12,000 puisque le surtemps n'est pas une pratique courante à Wabush Mines.

"Le surtemps fait partie du pattern régional et doit être volontaire", a affirmé M. Godbout lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a notamment fait le point sur cette grève qui entre maintenant dans son sixième mois.

Voilà une quinzaine de jours, les employés de Wabush ont rejeté, par scrutin secret, les recommandations du commissaire enquêteur du ministère terreneuvien du Travail, M. Woolrich.

L'émissaire gouvernemental proposait la formation d'un comité pour distribuer le peu de temps supplémentaire permis, recommandait un réaménagement dans les vacances annuelles, et proposait que la compagnie défraye, annuellement, à chaque travailleur et à sa famille, le prix d'un billet d'avion pour Saint-Jean de Terre-Neuve.

Ces recommandations ont été repoussées par les travailleurs qui ne réclameraient rien de moins que \$1.50 l'heure de plus que leurs confrères afin de compenser pour le travail supplémentaire qu'ils ne peuvent pas faire. La semaine de travail est de 40 heures.

Le contrat modèle (pattern régional) accepté plus tôt cette année par 7,000 autres travailleurs de la Côte-Nord, du Nouveau-Québec et du Labrador, incluant les 500 travailleurs de Wabush Mines à Pointe-Noire, près de Sept-Iles, se trouverait donc briser par le fait même.

Se montrant, d'une part, bien confiant que le médiateur spécial du gouvernement de Terre-Neuve interviendra à nouveau pour trouver une solution à ce conflit, M. Godbout est d'autre part d'opinion que le gouvernement terreneuvien va se limiter "à faire semblant de se préoccuper du problème" d'ici aux élections générales décreées pour le 16 septembre dans cette province.

Cette grève, qui affiche un calme exemplaire, a tout de même des conséquences sur l'économie de Sept-Iles puisque les 500 travailleurs de Wabush Mines à Pointe-Noire sont en chômage. Le fer traité à Sept-Iles provenant de la mine Scully, les installations de Pointe-Noire sont donc fermées.

Le maire de Sept-Iles, M. Jean-Marc Dion, de passage récemment devant le Cercle de presse, qualifiait de "période douloureuse" ces longs mois de grève. Il faut dire que Sept-Iles ne connaît pas beaucoup les effets du chômage en temps ordinaire.

La grève persiste. Les métallos continuent de verser des secours de grève à leurs confrères du Labrador. Mais aucun mouvement syndical ne s'est encore amorcé dans la région en vue de sensibiliser l'opinion publique à ce conflit.

Outre les avantages sociaux et l'assurance que des améliorations seront apportées aux conditions de travail et de la qualité de la vie, le contrat collectif de trois ans, accepté par des milliers d'ouvriers de la région, garantit des augmentations horaires de \$0.70 à \$1 pour la première année, de \$0.20 à \$0.37 pour les deuxième et troisième années.

# fermeture!

du rayon **MINI-BUDGET**

chez **Pollack**  
AU SOUS-SOL, MAIL ST-ROCH

## REDUCTIONS DE

# 33 1/3 à 50%

Tout doit être liquidé ! C'est la débandade des prix. Nous devons absolument tout vendre afin de faire place à notre nouveau rayon des meubles plus grand et plus complet qui y prendra place. Vous qui connaissez le magasin mini-budget et ses spéciaux 'toujours' alléchants... Imaginez les prix de sacrifice qui sont consentis durant cette vente spéciale pour la fermeture du rayon. Tous les vêtements pour hommes, femmes et enfants et les articles de toilette, tels que shampoing, déodorant, etc... sont offerts à des prix presque ridicules... Hâtez-vous d'en profiter... après il n'y en aura plus! Nous vous attendons au magasin mini-budget du sous-sol au mail St-Roch... venez prendre part à notre vente de fermeture et épargnez de 33 1/3% à 50%!

# Le maire de La Malbaie souhaite une enquête sur la faillite du Manoir Richelieu

Par J-Thérèse LEGENDRE

LA MALBAIE — Le maire de La Malbaie et président de la Commission industrielle de la vallée de la rivière Malbaie, M. Lucien Harvey, croit qu'une enquête devrait être faite sur la faillite du Manoir Richelieu afin d'établir clairement comment il se fait qu'en si peu de temps il se soit perdu autant d'argent dans l'exploitation de cet hôtel.

En moins de trois ans, le Manoir Richelieu Limitée a accumulé près de 3.000.000 de dollars de dettes, quelque 300.000 dollars chez les créanciers de Charlevoix.

Fortement traumatisé par la fermeture de l'hôtel, M. Harvey qualifie cette faillite de la plus grande déconfiture de l'histoire de Charlevoix.

Commentant la présence du Canadien Pacifique hôtel à l'administration du Manoir, M. Harvey dit douter que cette compagnie richissime et digne de confiance puisse nier sa responsabilité dans cette affaire, les créanciers locaux ayant accepté de faire crédit au Manoir Richelieu croyant avoir affaire au Canadien Pacifique.

Le président de la Commission industrielle se dit convaincu que le gouvernement provincial doit intervenir pour la survie de l'hôtel. La commission et les municipalités de la région vont s'unir pour effectuer sans retard des démarches auprès du ministre des Transports et député de Charlevoix, M. Raymond Mailloux, afin de trouver une solution permanente à la situation qui risque de compromettre très sérieusement le progrès de toute la région.

Un vieux malaise

Le président de la Commission industrielle de la vallée de la rivière Malbaie affirme

que l'histoire du Manoir Richelieu est un vieux malaise qui existait à l'époque où la Canada Steamship en était propriétaire et qui a continué avec le roi Wernock Hersey. La municipalité de

Pointe-au-Pic a eu une large part de responsabilités dans le malaise, dit-il, parce qu'elle exigeait des taxes trop élevées pour cet établissement. Selon un porte-parole de la Wernock Hersey, un

hôtel qui doit payer \$1.000 d'impôt foncier par jour d'exploitation ne peut pas être rentable. Même si la municipalité avait le droit d'agir ainsi, dit M. Harvey, le conseil municipal du temps l'a

fait sans tenir compte du contexte et a chassé des compagnies sérieuses, ce qui a causé la cession du Manoir Richelieu à un prix dérisoire. Depuis sept ans, la situation a été corrigée par la

municipalité de Pointe-au-Pic, mais le mal était déjà fait.

Quant à l'avenir du Manoir Richelieu, M. Lucien Harvey se demande si le gouverne-

ment n'est pas, aujourd'hui, en mesure d'acheter l'hôtel ou il serait possible de créer une école d'hôtellerie par exemple. Le président de la Commission industrielle se dit optimiste concernant l'a-

venir du Manoir Richelieu, mais il craint cependant que dans l'éventualité peu probable d'une fermeture qui se prolongerait trop longtemps, on puisse devoir démolir l'hôtel.



PANT-MAN



les vestes  
chinées  
et leurs coordonnés



Phaneuf  
sera  
décoré

M. Paul Phaneuf, ministre d'Etat responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec, recevra une décoration pour service exceptionnel de l'Association des scouts du Canada. C'est le gouverneur général, M. Jules Léger, qui remettra la médaille Vanier à M. Phaneuf le samedi 6 septembre, à l'occasion d'une réception à la Citadelle de Québec.

Cette réception est offerte chaque année aux responsables du scoutisme francophone par le gouverneur général qui en profite pour décerner les décorations de l'Association des scouts du Canada. A titre de gouverneur général, M. Jules Léger est reconnu comme chef scout du Canada par les deux associations nationales, l'Association des scouts du Canada pour les francophones et la Boy Scouts of Canada pour les anglophones.

Outre M. le ministre Phaneuf le gouverneur général décorera plusieurs personnalités du monde des affaires pour les services exceptionnels qu'ils ont rendus à l'Association des scouts du Canada.

M. Ronald Corey, directeur du marketing, à la brasserie Molson du Québec;

M. Oscar Primeau, président, les tabacs Benson & Hedges, Québec-Maritimes;

M. Ronald Pouliot, président, du bureau des tarifs du Québec Inc.;

M. Gilles Léveillé, vice-président finance, Cimenterie Simard et Beaudry Inc.

Plusieurs dirigeants du scoutisme seront décorés pour service exceptionnel ainsi que deux jeunes d'Ottawa, Daniel Portugaise et Pierre Turpin, pour un acte de bravoure.

De plus, le gouverneur général remettra l'annapurna à une quarantaine de jeunes scouts de 15 ans de Montréal, Moncton, Sudbury et Sherbrooke qui ont fait preuve d'excellence dans la réalisation de leurs entreprises.

une veste non boutonnée, simplement fermée par une ceinture souple, en tricot chiné vert ou rouille. P.M.G. \$24. Dessous, un chemisier fin à imprimé géométrique et couleurs assorties. En bleu, noir ou vert. P.M.G. \$13. On accompagne le tout d'un pantalon droit à taille élastifiée. Noir, brun ou rouille. 8 à 18. \$18.

un autre modèle sans bouton, fermé ou non par une ceinture. Il est plus long et muni de poches. On le porte avec sa longue écharpe frangée. En brun ou gris. P.M.G. \$29. On peut l'assortir d'un pantalon souple, finement ceinturé. Noir ou brun. 8 à 18. \$24

ces vêtements sont disponibles au mail saint-roch, à place laurier, à place fleur de lys et aux galeries chagnon. dites simplement: "portez à mon compte".